

Tarifs préférentiels chez les partenaires des Réseaux ASEQ*

Voici un exemple de réclamation en utilisant le Réseau dentaire ASEQ :

- Votre couverture**
Vous pouvez consulter les spécialistes de votre choix et vous recevrez le remboursement prévu par le Régime.
- Réseaux ASEQ**
Les spécialistes de nos Réseaux vous donnent accès à des tarifs préférentiels.



Les membres du Réseau vous font épargner

Les dentistes membres du Réseau dentaire ASEQ vous accordent des rabais de 20 à 30 % sur leurs honoraires.

En les ajoutant à votre couverture, vous obtenez plus d'économies.

*ASEQ et l'assureur ne se portent pas garants et n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation de leurs services.

Un service essentiel pour les étudiant·es

Si vous êtes membre de l'AMReS, vous avez accès à l'un des plus importants services de votre association : le Régime de soins dentaires. Il est offert en collaboration avec l'ASEQ pour compléter le régime collectif de la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ).

Nous vous invitons à vérifier si vous êtes déjà couvert·e par un autre régime (employeur, parent, conjoint·e). Si tel est le cas, le Régime étudiant demeure intéressant, car vous pourriez obtenir le remboursement de vos frais admissibles (en partie ou en totalité) avec votre second régime.



Desjardins Assurances
C. P. 3950
Lévis (Québec) G6V 8C6
1 866 647-5013
Couverture dentaire assurée par Desjardins Assurances
Numéro de contrat : Q1201
Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Pour déterminer si cette couverture vous convient, pour obtenir plus de détails ou pour communiquer avec un·e représentant·e en assurance, visitez aseq.ca.

Soumissions rapides et faciles de vos réclamations

Inscrivez-vous sur l'application mobile **Omni**^{MC} ou sur le portail en ligne de Desjardins Assurances pour : accéder à votre carte de paiement direct et soumettre vos réclamations en ligne.



Téléchargez l'application

Omni^{MC} et le logo Omni sont des marques de commerce de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie employées sous licence par l'ASEQ.

NOTE : le présent document fournit un résumé des garanties. Il ne constitue pas une description complète des couvertures, des restrictions et des exclusions. Consultez aseq.ca pour connaître l'ensemble des conditions et exclusions applicables.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL SUR PAPIER

Ce papier contient 100 % de fibres recyclées durables de Sustana et il est fabriqué avec un procédé sans chlore. Créer un avenir durable une fibre recyclée à la fois.

ASEQ devient

ALUMO



2025—2026

Régime de soins de dentaires de l'AMReS

Assurer aujourd'hui.
Garantir demain.

Numéro de contrat

Dentaire :
Q1201 (Desjardins Assurances)



Pour une description complète de la couverture et l'obtention de vos numéros de certificat, visitez aseq.ca



Régime dentaire

Dentaire
Jusqu'à 1 000 \$

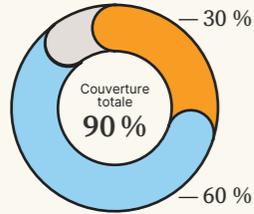


→ Examens
→ Nettoyages
→ Plombages

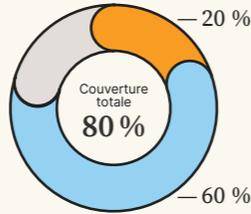
→ Extractions de
dents de sagesse
→ Et plus encore !

Services de prévention

→ Examens
→ Nettoyages

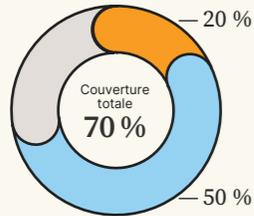


Extractions de dents incluses



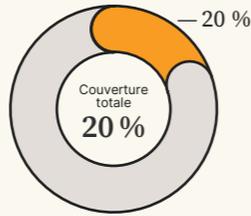
Services de base

→ Restaurations mineures (plombages)
→ Chirurgies buccales
→ Endodontie (traitement de canal)
→ Parodontie (traitement des gencives)



Restaurations majeures

→ Couronnes
→ Ponts



● Portion couverte par le Régime ● Rabais du Réseau dentaire ASEQ ○ Portion non couverte

Numériser pour
un résumé de la
couverture



Facturation

Frais annuels*
(Septembre 2025
– Août 2026)
189,50 \$



* Il s'agit d'un Régime annuel. Les étudiant·es seront donc inscrit·es pour un an.

La période de retrait et de changement de couverture

2 au 30 septembre 2025

Le régime est une cotisation **automatique non obligatoire** (CANO).

Tout retrait ou modification de couverture peut être complété en ligne sur aseq.ca. Vous aurez le choix entre un retrait annuel ou permanent.

Étendez votre couverture à vos proches !

Vous pouvez inscrire vos personnes à charge (conjoint·e et enfants) en payant des frais supplémentaires, en plus de votre participation individuelle en tant que membre du Régime. Les conjoint·es de fait sont admissibles.



189,50 \$
Une personne à
charge pour une
couverture annuelle



379,00 \$
Un nombre illimité de
personnes à charge
pour une couverture
annuelle